



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2015-2016
FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES
TERRITOIRES

JANVIER 2017

MISE EN CONTEXTE

En vertu de l'article 20 de l'Entente relative au Fonds de développement des territoires, la MRC de La Jacques-Cartier doit produire un rapport annuel d'activités couvrant la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2016. Ce rapport sera mis en ligne sur le site Internet de la MRC au bénéfice de la population.

Un formulaire de reddition de compte permet de valider les informations financières nécessaires pour des fins d'évaluation du programme.

SECTION I : BILANS

La somme totale investie est de 677 700 \$.

Le Fonds de développement des territoires octroie à la MRC de La Jacques-Cartier une somme de 562 907 \$. Cette somme est distribuée selon les priorités d'intervention 2015-2016 adoptées par le conseil de la MRC. À cette somme, il faut ajouter le montant de 114 793 \$ provenant de la répartition du surplus du CLD de La Jacques-Cartier

BILANS

Bilan des activités

1. Aménagement et développement du territoire : 64 268 \$;
 - 1.1 Réalisation d'une étude sur l'analyse paysagère de la MRC de La Jacques-Cartier par une firme et frais de fonctionnement du service de l'aménagement du territoire et d'administration de l'entente par la MRC;
2. Soutien aux municipalités locales et partage de services : 150 647 \$;
 - 2.1 Soutien au service de transport collectif de La Jacques-Cartier (TCJC);
3. Soutien à l'entrepreneuriat, incluant l'économie sociale, et au développement local et régional : 321 034 \$;
 - 3.1 Cette somme comprend les aides directes versées aux promoteurs, certains projets régionaux ainsi que les services conseils offerts aux promoteurs des projets, dont :
 - Concrétisations de projets créateurs d'emplois : 40 000 \$;
 - Foire de l'emploi : 7 000 \$;
 - Projet de parc linéaire avec CBJC : 1 500 \$;
 - Projet régional biomasse : 64 000 \$;
 - Projet régional d'interconnexion réseau cyclable : 10 000 \$;
 - Projet régional des Marchés de Noël : 15 000 \$;
 - Service conseil aux entreprises : 183 534 \$;

4. Soutien aux projets structurants et au dynamisme de notre communauté pour améliorer les milieux de vie : 128 825 \$;
 - 4.1 Support à divers événements sportifs ou culturels : 24 500 \$;
 - 4.2 Projets structurants sur la biomasse forestière dont une étude sur les approvisionnements en bois, chimie verte du bois, granule énergétique ainsi qu'une revue de littérature scientifique et services-conseils reliés à ce projet : 104 325 \$;
5. Administration de l'entente : 12 926 \$.

Bilans financiers au 31 mars 2016

Bilan au 31 mars 2016	
Montant reçu du FDT	562 907 \$
Somme reçue suite au partage de l'actif du CLD	<u>114 793 \$</u>
Total des montants versés	677 700 \$
Total des montants engagés	<u>(677 700) \$</u>
Solde à verser	0 \$
Montant consacré aux dépenses administratives de la MRC	12 926 \$ - 1,9 %

Répartition du FDT en fonction de ses objets : 677 700 \$	\$	%
Réalisation des mandats au regard de la planification de l'aménagement et développement de son territoire	64 268 \$	9,5 %
Soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services	150 647 \$	22,2 %
Promotion de l'entrepreneuriat et soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	321 034 \$	47,4 %
Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie	128 825 \$	19,0 %
L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement	0 \$	0 %
Soutien au développement rural	0 \$	0 %
	664 744 \$	

Répartition du FDT en fonction des priorités d'intervention : 677 700 \$	
Aménagement et développement du territoire	64 268 \$
Soutien aux municipalités en transport collectif	150 647 \$
Soutien en l'entrepreneuriat	321 034 \$
Projet structurant : améliorer les milieux de vie dans les domaines social, culturel, économique et environnemental	128 825 \$

Sommes aux projets	FDT	Coût total
Aménagement et développement du territoire	64 268 \$	98 648 \$
Soutien aux municipalités en transport collectif	150 647 \$	697 252 \$
Soutien entrepreneuriat	321 034 \$	1 558 884 \$
Projets structurant	128 825 \$	580 552 \$
Total :	664 774 \$	2 935 336 \$

* Pour chaque dollar investi provenant du FDT, l'effet de levier est de 4,40 \$ d'investissement.

SECTION II: liste des contrats de service, des aides et des ententes sectorielles de développement régional et local

Répartition par type de bénéficiaire		
Bénéficiaire	Type d'aide	Contribution FDT
MRC Jacques-Cartier	Subvention planification territoire	64 268 \$
MRC Jacques-Cartier	Subvention Transport collectif	150 647\$
MRC Jacques-Cartier	Subvention mobilisation milieux (5)	35 000 \$
MRC Jacques-Cartier	Subvention pour des études (6)	34 325 \$
MRC Jacques-Cartier	Soutien entrepreneuriat	253 534\$
MRC Jacques-Cartier	Administration de l'entente	12 926 \$
OBNL	Subvention : Événements (6)	11 500 \$
OBNL	Subvention : Étude	1 500 \$
OBNL	Subvention : Développement projet régional	10 000 \$
Entreprises privées	Subvention analyse d'avant projet	64 000 \$
Entreprises privées	Subvention concrétisation projets	40 000 \$
Total		667 700\$

Répartition par type d'aide			
Nombre	Type d'aide	FDT	%
1	Planification territoire	64 268 \$	9,6 %
1	Subvention TCJC	150 647 \$	22,5 %
5	Subventions milieux de vie	35 000 \$	5,2 %
7	Subventions études	35 825 \$	5,3 %
6	Subventions événements	11 500 \$	1,7 %
10	Subventions développement entreprises	114 000 \$	17,0 %
1	Subvention soutien aux promoteurs	253 534 \$	37,8 %
1	Administration entente	12 926 \$	1,9 %
32		667 700 \$	

TROISIÈME SECTION : DÉLÉGATION À UN OBNL OU NON

CONTEXTE

À la suite de l'adoption de la Loi 28 concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant un retour à l'équilibre budgétaire en 2015 - 2016, la MRC de La Jacques-Cartier a décidé, pour la période couvrant le rapport d'activité FDT 2015-2016, de prendre en charge les activités de développement économique local et régional suite à la résolution du conseil de mettre fin à son entente de gestion avec le CLD de La Jacques-Cartier.

Cependant, au conseil du 25 novembre 2015, la MRC de La Jacques-Cartier a résolu de céder sa compétence en matière de développement économique local et régional à un OBNL, la Société de développement économique (SDE) de La Jacques-Cartier. En mars 2016, le MAMOT autorisait la MRC à confier à la SDE l'exercice des pouvoirs prévus à l'article 126.2 de la LCM. En octobre 2016, la SDE de La Jacques-Cartier tenait sa toute première assemblée annuelle des membres.

RAISONS DE LA DÉLÉGATION

Par le passé, l'équipe du service de développement économique a démontré son plein potentiel en matière de soutien à l'entrepreneuriat, au développement touristique ainsi qu'au développement économique local et régional.

MANDAT CONFIE

Le mandat confié à la SDE est de poursuivre le soutien à l'entrepreneuriat, la promotion et le développement de l'offre touristique, le développement économique local et initier des initiatives structurantes régionales.

BUDGET CONFIE

Pour l'exercice budgétaire 2016 - 2017 le budget sera de 259 000 \$ provenant du Fonds de développement des territoires (FDT).